



COMMUNIQUE

SITUATION DE LA PRESENCE DE L'ELEPHANT "HAMED" DANS LE HAMBOL

« L'éléphant dénommé « HAMED », qui a été déplacé en septembre 2020 du département de Guitry vers la Réserve du N'Zi River Lodge, en raison des dégâts qu'il causait aux populations de Guitry, s'illustre encore depuis quelques mois dans les départements de Dabakala et de Bouaké, à travers les mêmes attitudes.

En effet, il est sorti de sa réserve d'accueil, six (06) semaines après son transfert, causant à nouveau des dégâts au sein des populations.

Actuellement, il occupe la route allant de Bouaké à la ville de Satama-Sokoro, précisément aux environs du village de Gbamakro.

Les autorités administratives, politiques et les services du Ministère des Eaux et Forêts mènent des actions pour rassurer les populations, les former à l'application de mesures de protection de leurs cultures et les sensibiliser à la conservation de l'éléphant. Aussi, un collier GPS a été installé sur le pachyderme afin de le suivre à la trace. Au total, treize (13) missions de terrain, relatives à la situation ont été menées par les services forestiers de la région du Gbêkê.

La priorité étant bien évidemment de protéger les populations exposées, ainsi que leurs biens.

La Réserve du N'Zi River Lodge effectue depuis plusieurs semaines des travaux de construction d'une clôture électrifiée autour d'un espace couvrant une superficie d'environ 20 ha qui constitue une zone provisoire d'accueil où sera réintroduit l'éléphant pour l'empêcher de causer d'autres dégâts. Les travaux prendront fin dans les meilleurs délais avant la capture et le retour de l'éléphant dans la réserve du N'Zi River Lodge.

En attendant la fin de cette opération, **le Ministère des Eaux et forêts a mobilisé en urgence ses services pour organiser une opération de suivi et de refoulement de l'éléphant.**

Il convient de rappeler que la population d'éléphants de notre pays est passée de plus de 1000 individus dans les années 1990 à environ 500 individus actuellement. La perte d'un seul éléphant est significative pour notre pays car cette espèce est menacée d'extinction. Il est donc important de tout mettre en œuvre pour maintenir cet éléphant en vie. Le Gouvernement et principalement le Ministère des eaux et forêts prend la pleine mesure des désagréments que crée cette situation et met tout en œuvre pour que cela prenne fin dans les meilleurs délais.

Fait à Abidjan le 17 Août 2021

**P/Le Ministre et par délégation
Le Directeur de cabinet
Didier Lohoury GBOGOU**

Contacts :

Ministère des Eaux et Forêts

Abidjan – Plateau – Cité Administrative –Tour A – 14^{ème} étage

Service Communication : +225 20239524

Web : www.eauxetforets.gouv.ci / Email : contact@eauxetforets.gouv.ci